

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2016

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Sur convocation en date du 21 Septembre 2016, le Conseil Municipal s'est réuni, au lieu habituel de ses séances (Manoir), le 26 Septembre 2016.

Etaient présents : MM Didier MICHEL, Sébastien HUMEZ, Laurence BRUNEAU, Frédéric LHEUREUX, Amélie CREPIN, Manuel DA SILVA VINHAS, Maud DESMARET, Morgane DELY, Dominique AUCREMANNE, Pascale LECIEJEWSKI.

Etaient excusés : Madame Audrey LEFEBVRE a donné procuration à Madame Morgane DELY, Monsieur Fabrice LHULLIER a donné procuration à Madame Amélie CREPIN, Monsieur Alain PAVY, Madame Maryse CAUWET, Monsieur Philippe CREPIN.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire a ouvert la séance.

Mademoiselle Maud DESMARET a été nommée secrétaire de séance.

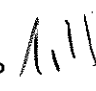
Après la mise aux voix des différents points à l'ordre du jour, l'assemblée, après avoir délibéré, a :

- Adopté le compte rendu de la réunion précédente, (unanimité),
 1. Décision budgétaire modificative n° 2 (Unanimité)
 2. Amortissement des frais d'étude et d'insertion non suivis de réalisation (Unanimité)
 3. Attribution de subventions exceptionnelles (Unanimité)
 4. Modification des compétences de la Communauté Urbaine d'Arras (Unanimité)

Tilloy-les-Mofflaines, le 27 Septembre 2016

Le Maire,




Didier MICHEL